



Entre Deux

Supplément d'informations municipales

N° 648 - Semaine du 16 au 22 janvier 2012

Flash infos

Abonnement Entre Deux web

Vous recevez régulièrement l'E2 papier, distribué par nos bénévoles que nous remercions encore pour leur aide. Le site internet de la Commune renferme une mine d'informations et est régulièrement mis à jour. Deux panneaux lumineux donnent des infos au quotidien. Vous pouvez maintenant vous abonner et recevoir directement l'E2 ou d'autres informations éventuellement, en allant sur le site et en indiquant votre adresse mail.

Vols et incivilité

Attention nous recommandons comme nous le faisons régulièrement, de veiller à respecter les mesures de prudence quand vous êtes absents de votre domicile, même peu de temps. Notre commune où les actes de malveillance sont plutôt moins élevés que la moyenne alentour, grâce aux moyens techniques (vidéo) et humains (Voisins Vigilants) mis en place, a été victime récemment d'une série de vols. Même si vous n'êtes pas Voisins Vigilants n'hésitez pas à signaler à la gendarmerie ou en mairie tout fait suspect.

Permanences

Afin de faciliter les inscriptions aux services périscolaires de la Commune, les permanences qui étaient de deux pour chaque mois en mairie sont passées à 8 : 4 le matin et 4 le soir au Clsh. Pour continuer à assurer un service de qualité aux enfants, le Conseil municipal a décidé d'appliquer une pénalité tarifaire à ceux qui malgré ces nouvelles dispositions trouvent le moyen de ne pas se présenter aux dates de permanence »

Travaux

Extension de l'école : le chantier est installé et les travaux ont démarré, soyez prudents à proximité des travaux en roulant lentement et pour les piétons, empruntez le trottoir face à celui qui a été neutralisé.

Courts de tennis : les terrassements ont également commencé après la démolition du mur d'entraînement et le démontage des clôtures, panneaux de basket et mâts d'éclairage.

Bernard RIGAULT, Maire de Moussy le Neuf
Président de la CC de la Goële et du Multien

Conseil Municipal

Séance du 6 janvier 2012

Dans sa séance, le Conseil Municipal a :

- proposé un nouveau périmètre d'intercommunalité porté par 26 communes,
- approuvé le projet de livre sur Moussy le Neuf, sollicité du Conseil Général de Seine et Marne une subvention et a fixé le prix du livre à 22€ lors de la souscription et à 25€ après la publication du livre,
- retiré le marché d'exploitation des installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire et accepté que les prestations nées de ce marché soient soldées par voie transactionnelle, relancé l'appel d'offres,
- retenu l'entreprise PLUMARD pour le lot Maçonnerie-Charpente-Menuiserie dans les travaux d'extension de l'Ecole Maternelle,
- prescrit et confirmé la révision du POS et lancé une concertation,
- approuvé le bilan des acquisitions et cessions immobilières au titre de l'année 2011,
- décidé d'appliquer une majoration appelée « pénalité » de 1,50€ par prestation réservée, pour toute inscription en dehors des dates de permanences officielles,
- présenté le tableau de l'effectif communal,
- fixé les frais de gestion des Syndicats Intercommunaux.

Le compte-rendu intégral du Conseil Municipal est diffusé sur le site Internet de la commune et affiché à la porte de la mairie.

Infos administratives

Protection maternelle et infantile

Le camion stationnera sur le parking de la Mairie, le :

Lundi 23 janvier 2012
de 13h45 à 14h20

Renseignements : 01.40.05.33.62

Etat civil année 2011

Naissances	Mariages	Décès
38	15	7



Infos administratives (suite)

Passeports biométriques



Compte tenu de l'affluence des personnes venant établir des demandes de passeports à la mairie de Dammartin en Goële, des nouvelles mesures ont été prises à compter du 15 janvier

2012.

Tous les administrés hors de Dammartin en Goële souhaitant un passeport biométrique doivent prendre rendez-vous au service accueil de Dammartin au **01.60.03.85.50**.

Les nouveaux horaires sont les suivants :

- mardi matin : de 8h30 à 11h30
- jeudi : de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 18h30
- 1^{er} samedi du mois : de 8h30 à 11h30

Tout demandeur peut imprimer son formulaire de demande de passeport biométrique sur le site : [HTTPS://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_12100.do](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_12100.do) ou sur le site de la préfecture.

Communiqué de l'Assurance Maladie

Depuis 2009, le Service Médical de l'Assurance Maladie n'a qu'une seule adresse postale :

Service médical - ELSM 77

77605 – Marne la Vallée cedex 03

ce qui permet un traitement plus rapide et fiable du courrier postal.

Un certain nombre de plis continue d'être expédié par les assurés aux adresses géographiques des services médicaux : Melun, Veneux-les-Sablons, Savigny le Temple, Coulommiers, Lognes et Bussy.

Désormais, les courriers seront réexpédiés à l'assuré s'il a indiqué son adresse.

Manifestations, Loisirs, Sports

ESM – Compagnie d'Arc

A l'occasion de la Saint-Sébastien, une messe traditionnelle se déroulera avec les Compagnies d'Arc de la région, le :

Dimanche 22 janvier 2012 à 9h30

à l'église Saint Vincent de Moussy le Neuf



ESM – Judo

L'association Judo vous convie à son loto le :

Samedi 28 janvier 2012

Salle du Chêne

Ouverture des portes à 19h.

Réservation : **06.65.76.08.33** ou **06.65.75.75.80**

Venez nombreux partager ce moment de convivialité !

Infos scolaires

Rentrée scolaire 2012/2013

Les inscriptions scolaires pour l'école maternelle débutent dès à présent pour les enfants nés en 2009.

Se présenter en Mairie munis du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et d'un justificatif de domicile.

Permanences scolaires

Inscriptions du mois de février 2012 :

les 23, 24, 26 et 27 janvier 2012

de 8h30 à 9h30 et 17h à 19h

au CLSH « La Ribambelle »



Pénalités

Nous informons les familles qui manqueront la semaine de permanence d'inscriptions aux activités périscolaires qu'elles se verront attribuer une « pénalité » de 1,50 € par unité réservée sur le mois. L'avenant au règlement intérieur sera distribué via l'école et sera lisible sur le site de la commune.

Environnement

Collecte des encombrants

Le prochain passage trimestriel aura lieu le :

Mardi 21 février

Sont admis les objets valorisables, portables par le personnel et de dimensions raisonnables :

- ***l'électroménager** : frigo, four, machine à laver, téléviseur, appareil de cuisson...
- ***le petit électroménager** : fer à repasser, mixeur...
- ***ameublement** : petit meuble, literie...
- ***loisirs** : vélo, matériel informatique, poussette, landau, jouet,



Ne sont pas admis et doivent être portés en déchetterie

- *gravats, pierres, briques, tuiles, plaques fibro, vitres et fenêtres, palettes, wc, lavabos
- *appareils de production d'eau chaude,
- *anciennes clôtures (fil de fer, grillage...),
- *déchets spéciaux ou dangereux, les produits amiantés ou radioactifs,
- *batteries auto, pneus.

En cas d'urgence



Dentistes de garde : 08 92 23 11 28

Médecins de garde et Smur : 15

SOS Médecins Nord 77 : 0825 33 36 15

Pharmacie de garde : téléphonez à la Gendarmerie : 01.60.03.00.19 ou au Commissariat : 01.60.21.41.00

Urgence Sécurité Gaz : 0 800 47 33 33

Pompiers : 18 (téléphone fixe) 112 (portable)

SAS Ambulance de Moussy : 01.60.21.08.26

Emplacements défibrillateurs :

1 à l'entrée de la salle de l'Erable, rue de l'Erable

1 à côté du logement du gardien au complexe du Chêne

1 sur le mur de la mairie annexe, côté parking cabinet médical, sous l'auvent.